**Cette brochure fait le point sur les tests osseux utilisés pour dénier aux jeunes isolés étrangers mineurs la minorité qu'atteste leur état-civil.** Bref et clair, l'avis négatif des spécialistes sur ces tests, et, affligeants, des témoignages sur les conséquences que leur usage entraîne pour ces jeunes : certains vont même en prison ! Pour d'autres, puisque pour autant la majorité ne leur est pas conférée (il faudrait refaire pour cela leur état-civil), les voilà dans un entre-deux qui leur complique encore plus la vie… comme si c'était nécessaire quand on est sans ressources ni appui parental sur le territoire… En quelques pages, l'état de la question actuellement débattue (avec un mauvais début) au Parlement. (JP-F)

On peut se procurer le livre sur le site de vente de l'Harmattan www.editions-harmattan.fr ou sur celui de RESF.

***Déclaré majeur ! Les tests d'âge osseux, alibi « scientifique » de la chasse aux jeunes isolés étrangers*, Réseau Éducation sans Frontières (RESF) ; Coordonné par Armelle Gardien, L'Harmattan, 2015, 62 p., 11 €. (8,49 € en format numérique).**

# Déclaré majeur !

## Les tests d'âge osseux, alibi « scientifique » de la chasse aux jeunes isolés étrangers

*« Comment ils te découpent en morceaux ? Ton poignet a 17 ans, ton épaule 30 ans, et toi entre 26 et 35 ans. Ils nous traitent comme des animaux, comme des gens qui n'ont pas de valeur ! »*

Mamadou. Collectif des jeunes majeurs 69.

Ils ont 16, 17 ou 17 ans ½, ils sont étrangers, arrivés en France seuls, sans leur famille.

Chaque année et de manière quasi systématique, des centaines de jeunes, isolés et étrangers, sont, de gré ou de force, astreints à subir des tests d'âge osseux, afin de déterminer leur « vrai » âge civil, celui que les services sociaux censés leur apporter une aide et un soutien les soupçonnent systématiquement de cacher. Une radio de la main ou du poignet les déclare MAJEURS.

Au déni de leur âge, et à l'humiliation que représentent cette pratique s'ajoutent des conséquences brutalement matérielles : la mise à la rue et de plus en plus fréquemment, une condamnation pour « escroquerie » à des mois de prison, parfois ferme.

Les autorités scientifiques, juridiques et éthiques ont depuis longtemps déclaré les tests d'âge osseux inadaptés à cet usage et pour nombre d'entre elles préconisé leur abandon.

Contre cette discrimination et pour le respect des droits des mineurs, le Réseau Éducation sans frontières mène campagne. Son appel à la proscription des tests d'âge osseux a recueilli près de 13 000 signatures dont celles de nombreux médecins, scientifiques, magistrats, juristes et de personnalités de premier plan que le gouvernement a délibérément choisi de mépriser en légalisant ces pratiques. Une gifle publique qui ne s'oublie pas. Pour autant le combat n'est pas fini… La preuve !

Coordination : Armelle Gardien
Illustrations : Jean Carré, Paul Gendrot
Photographie : Jean-Claude Saget
Graphisme : Isabelle Abiven

ISBN : 978-2-343-071039
11 €
9 782343 071039